

Commune de PLOUEDERN

**Mairie
1, Place de la mairie
29800 PLOUEDERN
Tel : 02 98 20 82 65**

MARCHES PUBLICS DE MAITRISE D'OEUVRE

MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE A L'AMENAGEMENT
PAYSAGER DE DEUX PRAIRIES SITUEES DANS
L'AGGLOMERATION

Acte d'Engagement

ACTE D'ENGAGEMENT

Maître de l'ouvrage :

Commune de Plouédern

Objet du marché :

Mission de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement de deux prairies

Mode de passation et forme de marché :

MARCHE PUBLIC DE MAITRISE D'ŒUVRE passé en PROCEDURE ADAPTEE en application de l'article 28 du Code des marchés publics.

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Monsieur le Maire de Plouédern

Ordonnateur :

Monsieur le Maire de Plouédern

Comptable public assignataire des paiements :

Mme le receveur municipal
Maison des Services Publics
59 rue de Brest
29800 Landerneau

SOMMAIRE

<u>ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT</u>	<u>4</u>
<u>ARTICLE 2 : ENGAGEMENT DU CANDIDAT</u>	<u>5</u>
<u>ARTICLE 3 : PROPOSITION DE PRIX</u>	<u>5</u>
<u>ARTICLE 4 : MODALITES DE REMUNERATION</u>	<u>6</u>
<u>ARTICLE 5 : COMPTE A CREDITER</u>	<u>6</u>
<u>ARTICLE 6 : AVANCE</u>	<u>7</u>
<u>ARTICLE 7 : DUREE DU MARCHE - DELAIS D'EXECUTION</u>	<u>7</u>
<u>ARTICLE 8 : DELAI DE VALIDITE DE L'OFFRE</u>	<u>7</u>
<u>ARTICLE 9 : SIGNATURE DE L'OFFRE PAR LE CANDIDAT</u>	<u>8</u>
<u>ARTICLE 10 : DECISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR</u>	<u>8</u>
<u>ANNEXE N° 1 : MISSIONS ET REPARTITIONS DES HONORAIRES</u>	<u>9</u>
<u>ANNEXE N° 2 : RELATIVE A LA PRESENTATION D'UN SOUS – TRAITANT OU ACTE SPECIAL</u>	<u>10</u>

Article premier : Contractant

EN CAS DE TITULAIRE UNIQUE OU DE GROUPEMENT AVEC COMPTE UNIQUE- Identification du candidat :

Nom, prénom et qualité du signataire :

☐ **agissant pour le compte de la société :**

dont le siège social est à :

inscrite au Registre du Commerce de : sous le n°

ayant le n° SIRET :

☐ **agissant en tant que mandataire :**

☐ du groupement solidaire

☐ du groupement conjoint

pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature du :
.....

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire :

☐ OUI

OU

☐ NON

Adresse électronique du candidat pour toutes les correspondances liées à la présente consultation :

@

EN CAS DE TITULAIRES EN GROUPEMENT A COMPTES SEPARES - Identification du candidat :

Nom, prénom et qualité du signataire :

☐ **agissant pour le compte de la société :**

dont le siège social est à :

inscrite au Registre du Commerce de : sous le n°

ayant le n° SIRET :

☐ **agissant en tant que mandataire :**

☐ du groupement solidaire

☐ du groupement conjoint

pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature du :
.....

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire :

☐ OUI

OU

☐ NON

Adresse électronique du candidat pour toutes les correspondances liées à la présente consultation :

@

Article 2 : Engagement du candidat

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public telles qu'elles résultent du **Cahier des Clauses Particulières (CCP) et du programme**,

et conformément à leurs clauses et stipulations,

☐ Le signataire

☐ S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

☐ Engage la société sur la base de son offre ;

☐ L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

à exécuter les prestations demandées selon les prescriptions du marché et conformément à l'**Annexe 1 de répartition des honoraires par élément de mission et par cotraitant** (à fournir par le candidat) et annexé au présent acte d'engagement.

Cette offre, exprimée en euros, porte sur le marché suivant : **Mission de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement de deux prairies.**

Article 3 : Proposition de prix

3.1. Conditions générales de la proposition de prix

La proposition de prix formulée par le(s) souscripteur(s) identifié(s) à l'article 1 du présent acte d'engagement :

- a) est réputée établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois m_0 , soit le mois **de novembre 2015** ;
- b) résulte de l'appréciation de la complexité de l'opération ;
- c) est appréhendée sur la base du programme de l'opération ;
- d) comprend les éléments de mission de maîtrise d'œuvre définis à l'article 1.3 du CCAP ;
- e) est établie en considérant que le présent marché n'est pas fractionné en tranches, mais décomposé en éléments de mission tel que cela ressort dans l'annexe 1 au présent acte d'engagement.

3.2. Calcul de la rémunération

3.2.1. Mission de base

La rémunération est forfaitaire et se décompose comme suit :

Élément de mission	Montant H.T
Diagnostic / DIAG	€
Avant Projet / AVP	€
Projet/ PRO	€
Assistance aux contrats de travaux/ ACT	€
Direction de l'exécution des travaux / DET	€
Visa des études d'exécution / VISA	€
Assistance aux opérations de réception et de garantie de parfait achèvement / AOR	€
TOTAL	€

Article 4 : Modalités de rémunération

La mission sera réglée au fur et à mesure de son avancement selon les modalités fixées au CCAP et en fonction de la ou des annexes au présent acte d'engagement.

Article 5 : Compte à créditer

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

Nom de l'établissement bancaire :

Numéro de compte :

Article 6 : Avance

(article 87 du code des marchés publics):

Je renonce au bénéfice de l'avance :

☐ NON ☐ OUI
(Cocher la case correspondante.)

Article 7 : Durée du marché – délais d'exécution

Durée du marché :

La mission du maître d'œuvre s'achève à la fin du délai de "Garantie de parfait achèvement" (prévue à l'article 44.1 2° alinéa du CCAG applicable aux marchés de travaux) ou après prolongation de ce délai si les réserves signalées lors de la réception ne sont pas toutes levées à la fin de cette période. Dans cette hypothèse, l'achèvement de la mission intervient lors de la levée de la dernière réserve. L'achèvement de la mission fera l'objet d'une décision établie sur demande du maître d'œuvre, par le maître de l'ouvrage, dans les conditions de l'article 25 du CCAG-PI et constatant que le titulaire a rempli toutes ses obligations.

Délai d'exécution :

Les délais d'exécution des éléments de mission sont les suivants :

Dossiers à fournir	Délais impartis au Maître de l'Ouvrage
Diagnostic (DIAG)	DEUX (2) semaines
Avant projet (AVP)	QUATRE (4) semaines
Etudes de Projet (PRO)	SIX (6) semaines
Assistance aux contrats de travaux/ ACT	DEUX (2) semaines
Assistance aux opérations de réception et de garantie de parfait achèvement (AOR)	DEUX (2) semaines

Article 8 : Délai de validité de l'offre

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres indiqué dans le règlement de la consultation, la lettre de consultation ou l'avis d'appel public à la concurrence.

A défaut d'indication de ce délai, il sera de **quatre vingt dix jours** à compter de la date de remise des offres.

Article 9 : Signature de l'offre par le candidat

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
--	---------------------------	-----------

--	--	--

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

Article 10 : Décision du pouvoir adjudicateur

La présente offre est acceptée.

Elle est complétée par les annexes suivantes :

(Cocher la case correspondante.)

☒ **Annexe 1 de répartition des honoraires par élément de mission et par cotraitant**
(à fournir par le candidat) ;

☐ Annexe n°... relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;

☐ Annexe n°... relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV4) ;

☐ Annexe n°... relative à la mise au point du marché (ou OUV5) ;

A : , le

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité
adjudicatrice habilité à signer le marché public ou
l'accord-cadre)*

DATE D'EFFET DU MARCHÉ

Date de signature de l'avis de réception postal par le titulaire
(valant notification du marché) :

ANNEXE N° 1 : MISSIONS ET REPARTITIONS DES HONORAIRES

Montant global Travaux : 80 000 Euros H.T.

Les pourcentages de chaque élément de mission sont les suivants :

Eléments de mission	Total sur honoraire %	Total global H.T.	Répartition par cotraitant				
			Part de	Part de	Part de	Part de	Part de
DIAG	.						
AVP	.						
PRO	.						
ACT	.						
DET	.						
AOR	.						
TOTAL							

ANNEXE N° 2 : Relative à la présentation d'un sous – traitant OU ACTE SPECIAL
--

A – Identification de l'acheteur	DC13
---	-------------

Acheteur : **M le maire**
Mairie
1, Place de la mairie
29800 PLOUEDERN
Tel : 02 98 20 82 65

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements ou aux cessions de créances : **M. le Maire de Plouédern**

Comptable assignataire des paiements :

Mme le receveur municipal
Maison des Services Publics
59 rue de Brest
29800 Landerneau

B – Objet du marché	DC13
----------------------------	-------------

Objet du marché : **Aménagement paysager de deux prairies**

Nom ou dénomination et adresse du candidat ou du titulaire :
.....

C - Prestations sous-traitées	DC13
--------------------------------------	-------------

Nature des prestations :
.....
.....

Montant prévisionnel des sommes à payer directement au sous-traitant :

Montant HT :

Montant TTC :

Modalités de variation des prix :

Date ou mois d'établissement des prix :

D - Sous-traitant	DC13
--------------------------	-------------

Nom, prénom, raison ou dénomination sociale :
.....
.....

Forme juridique :
.....

Numéro et ville d'enregistrement au registre du commerce ou au répertoire des métiers :
.....

Le présent acte spécial :

☐ a pour objet d'accepter le sous-traitant et d'agréer ses conditions de paiement

☐ est un acte spécial modificatif ; il annule et remplace celui du : ../...../200

Le sous-traitant remplit les conditions pour avoir droit au paiement direct :

☐ Oui ☐ Non

E - Conditions de paiement prévu par le projet ou le contrat de sous-traitance et modalités de règlement	DC13
---	-------------

Compte à créditer (intitulé, numéro, ...) – Joindre un relevé d'identification bancaire ou postal :

Avance :

- ☐ le sous-traitant demande à bénéficier de l'avance
☐ le sous-traitant ne demande pas à bénéficier de l'avance

Modalités de règlement :

.....

F - Capacités professionnelles et financières du candidat et déclaration de non interdiction d'accès aux marchés publics	DC13
---	-------------

Le sous-traitant mentionne les capacités professionnelles et financières suivantes :

.....

Le sous-traitant produit, dans tous les cas de figure, une déclaration indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accès aux marchés publics.

G - Exemple unique du titulaire	DC13
--	-------------

☐ Le titulaire établit qu'une cession ou un nantissement de créance résultant du marché ne fait pas obstacle au paiement direct du sous-traitant dans les conditions prévues à l'article 116 en produisant soit l'exemple unique du marché qui lui a été délivré, soit une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créance.

☐ Le titulaire confie à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct l'exécution de prestations pour un montant supérieur à celui qui a été indiqué dans le marché. Il a obtenu la modification de l'exemple unique prévu à l'article 106 du Code des marchés publics.

☐ Le titulaire déclare que l'exemple unique a été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne peut être restitué. Il justifie que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée ou que le montant a été réduit afin que le paiement soit possible. Il donne une attestation du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché.

H - Acceptation et Agrément Des conditions de paiement du sous-traitant	DC13
--	-------------

Le représentant de l'acheteur, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agréé ses conditions de paiement.

A..... le.....
Le candidat ou le titulaire

A..... le.....
Le représentant de l'acheteur

I– Notification de l'acte spécial au titulaire

DC13

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'acte spécial au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification une copie certifiée conforme du présent acte spécial.

A.....le